

Environnement - Collecte

CAP AZUR lance une grande campagne de communication sur la distribution gratuite d'équipements de compostage



Affiche de la campagne de communication CAP AZUR sur la distribution gratuite d'équipements de compostage @capazur

CAP AZUR (qui réunit les Communautés d'Agglomération d'Antibes, Cannes et Grasse, et la Communauté de Communes Alpes d'Azur), sous l'impulsion de son Président David Lisnard, a lancé lundi 5 octobre une grande campagne de communication diffusée sur plusieurs supports (presse papier, presse digitale, intérieur et extérieur des bus, affichage publicitaire, radio, réseaux sociaux) afin de promouvoir le compostage sur les quatre intercommunalités.

Pour inciter au déploiement de ces bonnes pratiques, depuis avril 2019 et à l'initiative du pôle métropolitain CAP AZUR, les quatre intercommunalités membres distribuent gratuitement des composteurs aux particuliers et professionnels, sous réserve du suivi préalable d'une formation d'une heure au compostage. Un dispositif qui porte ses fruits puisque, depuis sa mise en place, le nombre d'équipements distribués s'élève à 2 240. CAP AZUR souhaite accentuer la dynamique cet automne pour renforcer le développement du compostage auprès de tous les publics.

Le compostage est possible également en immeuble, au travail et à l'école

- **Composter en immeuble** : les quatre intercommunalités CAP AZUR proposent des solutions adaptées à l'habitat collectif avec l'installation de **composteurs en pieds d'immeuble**. Quelques mètres carrés d'espaces verts et l'accord du syndic, via la signature d'une convention avec l'intercommunalité, suffisent pour bénéficier de la dotation. Tout habitant d'un immeuble intéressé - locataire comme propriétaire - peut solliciter son intercommunalité pour étudier la faisabilité du projet. La collectivité installe alors la plateforme de compostage et encadre son fonctionnement avec la nomination d'un référent. Sur l'année 2019, 37 composteurs collectifs ont été installés sur le territoire.

Focus sur la loi de transition énergétique

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets avant 2024. Pour accompagner cette transition, le pôle métropolitain CAP AZUR renforce la sensibilisation à destination des particuliers mais aussi des scolaires et des professionnels de son territoire avec des dotations gratuites de composteurs et des formations adaptées

- **En entreprise** : les entreprises peuvent également faire bénéficier leurs salariés de ce service au sein de leur structure. 14 entreprises se sont déjà lancées avec succès dans l'aventure.
- **A l'école** : à ce jour, 59 établissements scolaires - de la maternelle au lycée - sont dotés en dispositifs de compostage.

Des sites de compostage collectif ouverts au public

Sur le territoire CAP AZUR, des sites de compostage collectif sont librement accessibles à tout public :

- **Antibes** : *Plateforme des Semboules*
- **Cannes** : Site de « Bio-Vallon, à côté de l'immeuble Parc Beauvallon (sur inscription)
- **Bar-sur-Loup** : *cimetière*
- **Biot** :
 - *Avenue du Jeu de la Beaume*
 - *Jardin Mistral,*
 - *Parking de la Fontanette*
 - *Saint Philippe*
- **Ciapières** : *Pré Flory*
- **Gréolières** :
 - *Parking Faisse*
 - *Gréolières les Neiges*
 - *Ecole Primaire et Maternelle*
- **Le Cannet** : *déchèterie*
- **Le Rouret** : *potager*
- **Mouans-Sartoux** :
 - *La Grand Pièce*
 - *Ludothèque*
- **Mougins** : *le Gymnase du Font de l'Orme*
- **Mougins le Haut**
- **Saint Vallier de Thiey**
- **Valbonne** :
 - *Jardins familiaux Garbejaire*
 - *Tennis Municipal*
- **Vallauris** : *parking Jaubert*

Plus de 80 000 tonnes de déchets ménagers en jeu

Les biodéchets représentent en moyenne **un tiers des poubelles résiduelles des Français**. A l'échelle des 422 000 habitants de CAP AZUR, cela équivaut à **80 000 tonnes de déchets ménagers par an** qui pourraient être valorisées en compost rien que pour les particuliers. Là réside tout l'intérêt du compostage dans la lutte contre l'inflation de la production de déchets : transformer nos déchets organiques en matière première, le compost, via un processus de décomposition. Il conduit, en quelques mois de fermentation, à un amendement organique naturel proche du terreau. Le compostage poursuit ainsi un triple objectif :

1. détourner les biodéchets de l'élimination et donc diminuer le coût de collecte et de traitement ;
2. produire un engrais naturel pour le jardin, les jardinières ou le potager ;
3. limiter les déplacements en déchèterie pour le dépôt de déchets verts qui entrent pour 1/3 dans les apports quotidiens du compost (sous forme de broyat sec).

Dates des prochaines formations et distributions 2020

Pour faire face à la demande croissante et poursuivre cette politique de prévention déchets malgré le contexte sanitaire, les intercommunalités ont maintenu la distribution de composteurs en proposant des formations en petits groupes. Attention, pour l'ensemble du territoire CAP AZUR, l'inscription préalable auprès des services concernés est obligatoire.

- **Cannes Lérins**
Formations et distributions :
 - Le mercredi 21 octobre de 14h à 15h, CréACannes, Zones des Tourrades, Cannes,
 - Le samedi 31 octobre de 10h à 11h, CréACannes, Zones des Tourrades, Cannes,**Contact inscription** : *Direction Relation Usagers Collecte* : collecte@cannespaysdelerins.fr et 04.89.82.20.22.

- **Sophia Antipolis**

Formations et distributions :

- Le samedi 31 octobre matin, Plateforme Semboules,
- Lors de la semaine européenne de réduction des déchets du 21 au 28 novembre soit :
 - Le samedi 21 novembre matin, Plateforme Semboules,
 - Le mercredi 25 novembre après-midi, Plateforme Semboules,
 - Le samedi 28 novembre matin, Plateforme Semboules.

Contact inscription : *UNIVALOM* : contact@univalom.fr et 04 93 65 48 07.

- **Pays de Grasse**

Formations et distributions (ouvertes à tous les habitants du Pays de Grasse) :

- Le samedi 28 novembre de 9h00 à 10h30, Saint Vallier de Thiey (Salle de l'Espace du Thiey),
- Le samedi 28 novembre de 11h00 à 12h30, Saint Vallier de Thiey (Salle de l'Espace du Thiey),
- Le samedi 28 novembre de 14h00 à 15h30, Saint Vallier de Thiey (Salle de l'Espace du Thiey),

Contact inscription : *Service Collecte* : servicecollecte@paysdegrasse.fr et 0 800 506 586.

- **Alpes d'Azur**

Contact informations : 04 93 05 02 81.

Contacts Presse

Service Presse Agglomération Cannes Lérins : presse@cannespaysdelerins.fr / 04.97.06.41.41 / 04.89.82.27.45